

SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU BAS QUERCY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical

L'an deux mille vingt-six, le 12 mai à 17 h 00

Le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la station des Eaux de Saint Maurice en séance publique, après convocation faite le 20 avril 2026 sous la présidence de M. Franck SEGONNE.

Conseillers en exercice : 20 Présents : 17 Votants : 19 Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Franck SEGONNE, Damien BONHOURE, Rémi BELREPAYRE, Benoit ARADES, André BRESSANGES, Michèle CALVET, Nicolas LAUZELY, Alain GAMBAROTTO, Patrick GAYET, Danièle DENEGRE, Camille LOPITAUX, Jérôme BERTRAND, Philippe PERRY, Jean-Paul ROBERT, Guillaume FAURE, Laurent CARTAGENA.

Procurations : Mme Sophie MONTREDON a donné procuration à Mme Camille LOPITAUX
M. Mathieu LABARTHE a donné procuration à M. Jérôme BERTRAND

Excusé : - **Absent** : Mme Annie CAVAGNE

M. Guillaume FAURE a été élu secrétaire de séance.

Délibération n°9 : affectation du résultat

Le Conseil Syndical après avoir examiné le compte financier unique 2025, statuant sur l'affectation d'exploitation de l'exercice.

Constate que le compte financier unique fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de 370 082.67 €

Dont :

Résultat de l'exercice : 20 445.78 €

Résultats antérieurs de l'exercice : 349 636.89 €

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Solde d'exécution de la section d'investissement
Déficit de financement 25 819.85 €

Solde des restes à réaliser d'investissement
Déficit/excédent de financement 0.00 €

Déficit de financement 25 819.85 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation Article 1068 25 820.00 €

Report en exploitation Article 002 344 262.67 €

Ainsi fait et délibéré le 12 mai 2026
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Le Président,


Franck SEGONNE

Le Secrétaire de Séance

Guillaume FAURE

